



# Lettre ouverte aux 800 000 actionnaires d'Eurotunnel

Chers actionnaires,

Cette lettre ouverte est le moyen le plus rapide et le plus économique pour vous informer.

A la suite de la procédure d'alerte déclenchée par les Commissaires aux Comptes, l'assemblée générale des actionnaires doit se tenir impérativement **le 27 juillet 2006.**

Elle sera historique et décisive : vous aurez à approuver le schéma de restructuration financière<sup>(1)</sup> proposé par le Conseil Commun après plusieurs mois de longues et difficiles négociations.

Les principes de la restructuration sont très simples ; **il s'agit de créer un nouveau Groupe Eurotunnel :**

- massivement désendetté,
- gardant aux actionnaires actuels le total contrôle de la société pour les 3 prochaines années,
  - leur offrant de réelles perspectives,
  - soutenu par des investisseurs ayant une politique de long terme,
  - préservant les acquis de la Concession du Tunnel sous la Manche.

Certains créanciers subordonnés minoritaires, mécontents des efforts qui leur sont demandés, cherchent à s'opposer par tous moyens à cette restructuration. Ils prennent le risque de conduire très vite votre entreprise au dépôt de bilan.

**Il n'existe aucune alternative sérieuse qui soit compatible avec vos intérêts d'actionnaires.**

L'avenir d'Eurotunnel est entre vos mains. A vous de décider, soit de redonner un avenir à votre groupe, soit de laisser à d'autres le soin de décider pour vous.

C'est à vous seuls, actionnaires, de le dire !

(1) pour plus de détails, vous pouvez consulter le site [www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)

C'est à vous, actionnaires et donc propriétaires d'Eurotunnel, de vous prononcer le 27 juillet.

**Votez « oui » à un nouvel avenir.**

Attention, un vote « abstention » est comptabilisé comme un « non ».

Il est absolument essentiel que chaque actionnaire se mobilise pour ces assemblées, qui seront historiques. Je vous invite à prendre toutes dispositions pour exprimer votre vote.

Le Conseil Commun vous remercie pour votre confiance.

Sauvons, ensemble, Eurotunnel

Jacques Gounon  
Président-Directeur général



## Assemblées générales du 27 juillet à 15h00

Complexe Sportif et Culturel Calypso  
rue Martin du Gard,  
à Calais.

Tout actionnaire a le droit de participer personnellement à l'assemblée, de s'y faire **représenter en donnant pouvoir au Président ou à un autre actionnaire, ou de voter par correspondance** à condition de justifier de cette qualité (les actionnaires au porteur devront impérativement faire immobiliser leurs titres par leur intermédiaire financier).

### Centre d'Information des Actionnaires

Numéro Vert 0 800 00 10 12 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine) ou [info.actionnaires@eurotunnel.com](mailto:info.actionnaires@eurotunnel.com)

Consultez dès maintenant nos deux rubriques spéciales, «Restructuration Financière» et «Assemblée Générale» pour obtenir la plus grande information possible sur [www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)

Un dossier actionnaires complet a été adressé ce jour même, à tous les actionnaires au nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur détenant plus de 1000 titres. **Si vous n'avez pas reçu ce dossier, contactez le 0800 00 10 12. Vous pouvez également télécharger le formulaire de pouvoir ou de vote depuis le site Internet d'Eurotunnel** (attention, les actionnaires au porteur devront tout de même faire immobiliser leurs titres). L'organisme mandaté par Eurotunnel pour comptabiliser les votes clôturera la réception de tous les documents le 25 juillet à 15h00.